

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2017

DU 07 FEVRIER 2017, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL

INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION
En procédure d'urgence

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
Imputation
222300

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation technique de l'Agence Nationale de Radioprotection, l'ANRP lance un Appel d'Offres national, ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture et l'installation du matériel informatique à l'Agence Nationale de Radioprotection, en un lot.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture et l'installation du matériel informatique à l'Agence Nationale de Radioprotection.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : 10 000 000 (dix millions) francs CFA.

4. Allotissement

Ce marché est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les fournisseurs nationaux ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire N°: 222300. Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire N°: 222300.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (quinze mille) francs CFA, payable dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, au plus tard le **03 Mars 2017 à 10 heures précises et devra porter la mention:**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/ANRP/CIPM/17,

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE A

*L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
En procédure d'urgence*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de 30 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03 Mars 2017 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce du dossier administratif,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Le non-respect d'au moins 75% des critères essentiels, soit 9 OUI/12,
- Non-conformité du modèle soumission,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeurs du Dossier d'Appel d'Offres,
- Le non-respect d'au moins 80% des spécifications techniques mineures soit 7 OUI/9.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Présentation de l'offre;
- Références générales de l'entreprise;
- Mobilier proposé ;
- Capacité de financement;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm.

YAOUNDE le 7 Février 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Augustin SIMO